



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Developpement des regions

Question écrite n° 835

Texte de la question

M. Andre Berthol demande a M. le ministre delegue aux affaires europeennes s'il est possible d'etablir, afin de lutter contre une certaine opacite qui preside a l'attribution des fonds europeens aux regions, un bilan sectoriel regional des fonds attribues pendant les cinq dernieres annees, notamment en ce qui concerne la region Lorraine.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a souhaite connaitre le montant des fonds structurels dont avait beneficie la region Lorraine durant les cinq dernieres annees. Selon les chiffres provisoires de la commission aux prix de 1989, les fonds structurels (FEDER, Fonds social europeen et section orientation du FEOGA) ont represente, hors mesures transitoires, 60,272 milliards d'ecus de 1989 a 1993. La France a beneficie de 6,15 milliards d'ecus, soit 10,2 %. La commission a attribue : 888 millions d'ecus aux regions en retard de developpement, c'est-a-dire la Corse et les DOM (objectif 1), 1 227 millions d'ecus aux zones en declin industriel (objectif 2), 1 560 millions d'ecus pour la lutte contre le chomage de longue duree (objectif 3) et l'insertion professionnelle des jeunes (objectif 4), 1 149 millions d'ecus pour l'adaptation des structures agricoles (objectif 5a), 960 millions d'ecus aux regions de developpement rural (objectif 5b), 372 millions d'ecus pour les programmes laisses a l'initiative de la commission. Sur ce total de 6,15 milliards, 3,075 milliards correspondant aux objectifs 1, 2 et 5b sont repartis a priori sur une base regionale. Selon de premieres indications, de 1989 a 1993, la Lorraine a beneficie de 185 millions d'ecus au titre de l'objectif 2 reserve aux zones en declin industriel, et de 19,3 millions d'ecus au titre de l'objectif 5b consacre aux regions de developpement rural. Pour la periode 1994-1999, les montants alloues a la Lorraine devraient etre arretes par la Commission dans le courant de l'ete, sur la base de propositions nationales de programmation de 127,4 millions d'ecus pour l'objectif 2 et de 97,3 millions d'ecus pour l'objectif 5b. La Datar prepare un bilan regional et sectoriel des fonds structurels pour la periode 1989-1993.

Données clés

Auteur : [M. Berthol André](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 835

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 18 avril 1994

Question publiée le : 10 mai 1993, page 1321

Réponse publiée le : 25 avril 1994, page 2021